

## Stage court « Travaux en vert » pour les salarié(e)s viticoles ou saisonnier(e)s

Printemps 2024

### Objectifs de la formation :

Acquérir les gestes techniques de qualité pour exécuter les travaux en vert manuels.

**Public ciblé :** Salarié(e) viticole en CDD ou en CDI.

**Prérequis :** Aucun.

### Modalités d'inscription :

- Accessible à toute entreprise adhérente à OCAPIAT de moins de 50 salariés et à jour de ses cotisations de formation professionnelle continue.
- Inscription obligatoire 7 jours avant la date de début de la formation sur le site internet OCAPIAT.  
Cliquez sur : <https://offredeformation.ocapiat.fr> / rechercher la formation « Travaux en vert ».  
Pour pouvoir vous inscrire, il faudra au préalable avoir créé votre compte en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ocapiat.fr/demande-enregistrement-entreprise/>

### Modalités d'adaptation du parcours :

A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.



### Modalités pédagogiques :

En présentiel, à travers des cours théoriques en salle, des mises en situation (*travaux pratiques manuels et mécanisés dans les vignes*).

La formation est assurée par des formateurs professionnels du secteur viticole.

**Frais pédagogiques :** L'ensemble des frais pédagogiques est pris en charge par OCAPIAT pour les entreprises de moins de 50 salariés et réglé directement au Centre de formation.

**Financement :** OCAPIAT.

**Rémunération :** Prise en charge par l'employeur.

### Contenus de la formation :

- Prévention des risques professionnels, gestes et postures.
- Introduction et principe des travaux en vert : conséquence sur la récolte et longévité de la souche, principes, outils utilisés.
- L'épamprage et l'ébourgeonnage en tenant compte de la future taille et des objectifs quantitatifs et qualitatifs.
- Les techniques de relevage.

### Tarifs :

- 18 €/h par stagiaire (hors appel d'offres et marchés).
- Réduction de 35% pour les individuels ne bénéficiant pas d'aides de financement.

### Dispositif d'évaluation :

Une épreuve pratique d'ébourgeonnage et d'épamprage mesure l'exécution conforme et la rapidité du geste technique.

**Mode de validation :** Non certifiant.

**Voie de formation :** Formation professionnelle continue.

### Dates, durée et horaires :

#### ✓ Dates :

Indre et Loire : du 06 au 07 mai 2024 et du 21 au 22 mai 2024

Loir et Cher : du 25 au 26 avril 2024 et du 06 au 07 mai 2024

#### ✓ 28 heures – 4 jours

#### ✓ Horaires : 08h30-12h30 / 13h30-16h30

	Taux de satisfaction 2023
Indre et Loire (37)	Pas de session
Loir et Cher (41)	Pas de session

### Contact : Coordinatrice Formation, Karine ROUMANEIX

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole d'Amboise - Chambray-Lès-Tours

Lycée Professionnel Agricole d'Amboise – CFPPA d'Amboise

46 avenue Emile Gounin - BP 239 - 37402 Amboise Cedex Tél. : 02 47 23 35 61 (ligne directe) - Fax : 02 47 23 35 68

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 2437P001537 - Préfecture de région du Centre Val de Loire

Courriel : [cfppa.amboise@educagri.fr](mailto:cfppa.amboise@educagri.fr) / Site : <https://educavert.fr>